

* Container label *

GRUPE

4

HERBICIDE

AMMO^{MD} HERBICIDE

SOLUTION

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: Dicamba, présent sous forme de sel de diméthylamine 480 g e.a./L

NO. D'ENREGISTREMENT: 34024 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



POISON

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET: 1 - 1000 L

Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou accident Appelez CHEMTREC 1-800-424-9300 / 1-703-527-3887

NewAgco Inc.
320 – 22nd Street East
Saskatoon, SK S7K 0H1
Canada
1-844-269-3276

Distribué par:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
320 – 22nd Street East
Saskatoon, SK S7K 0H1
Canada
1-844-269-3276

AMMO^{MD} et DISRUPTOR^{MD} sont des marques de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses filiales.

MISES EN GARDE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Dégeler si le produit a gelé. Agiter avant l'usage.

Application au sol:

Pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures, et des lunettes de protection ou un écran facial.

Pendant l'application, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures.

Application aérienne:

Pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation, l'équipe sur le terrain et les mélangeurs/chargeurs doivent porter des combinaisons, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures, et des lunettes de protection ou un écran facial.

Applicateurs aériens doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes.

NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement de l'orge, des bleuets nains, des graines de l'alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*), du maïs (de grande culture), des jachères, de l'avoine, des pâturages, de la fé tuque rouge, du seigle de printemps, des semis de graminées, des champs de chaume, de la jachère d'été et du blé (de printemps, blé dur).

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons sans pulvérisation prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

LIRE LA BROCHURE-ÉTIQUETTE CI-JOINTE POUR CONNAÎTRE LE MODE D'EMPLOI COMPLET

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. L'écoulement, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouch-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion:

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le dicamba peut causer une irritation grave des yeux et une irritation de la peau et des muqueuses. Les symptômes d'une exposition à de très fortes doses peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants récupérables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants rechargeable

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des

déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

Remplissage des contenants en 1000 L:

Le contenant doit être rempli par le distributeur ou le détaillant uniquement avec AMMO HERBICIDE. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

Refermer le contenant hermétiquement et le retourner à un centre de vrac autorisé.

Avant de remplir à nouveau le contenant, l'examiner soigneusement pour détecter toute trace éventuelle de dommages, comme des fissures, des bosses, des renflements, des brèches, des éraflures, ou des filets endommagés ou usés sur le dispositif de fermeture du contenant.

Après le remplissage, vérifier que rien ne coule avant de transporter le contenant.

Ne pas remplir ni transporter un contenant endommagé ou qui coule.

Si le contenant n'est plus destiné à être rempli, il doit être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant) pour être éliminé.

ENTREPOSAGE

1. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
2. Garder le contenant fermé pour prévenir les déversements et la contamination.
3. Garder les emballages secs en tout temps.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

booket label

GRUPE

4

HERBICIDE

AMMO^{MD} HERBICIDE

SOLUTION

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: Dicamba, présent sous forme de sel de diméthylamine 480 g e.a./L

NO. D'ENREGISTREMENT: 34024 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



POISON

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET: 1 - 1000 L

Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou accident Appelez CHEMTREC 1-800-424-9300 / 1-703-527-3887

NewAgco Inc.
320 – 22nd Street East
Saskatoon, SK S7K 0H1
Canada
1-844-269-3276

Distribué par:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
320 – 22nd Street East
Saskatoon, SK S7K 0H1
Canada
1-844-269-3276

AMMO^{MD} et DISRUPTOR^{MD} sont des marques de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses filiales.

NETTOYAGE DES CONTENANTS

AMMO HERBICIDE seul ou AMMO HERBICIDE plus 2,4-D ou MCPA

Suivre les directives inscrites ci-dessous pour procéder au nettoyage complet du matériel de pulvérisation après avoir effectué des traitements au **AMMO HERBICIDE** pur ou avec des mélanges en réservoir de **AMMO HERBICIDE** avec du 2,4-D ou du MCPA.

1. Arroser à fond les surfaces intérieures et extérieures de l'appareil en remplissant d'eau la moitié du réservoir. Vidanger le réservoir en faisant fonctionner le pulvérisateur jusqu'à ce que le système soit purgé de l'eau de rinçage.
2. Remplir le réservoir d'eau, puis ajouter 1 L d'ammoniaque domestique pour chaque 100 L d'eau. Actionner la pompe pendant 15 à 20 minutes afin de faire circuler la solution. Finalement, laisser s'échapper une petite quantité de la solution d'ammoniaque par la rampe du pulvérisateur et les buses.
3. Vider le réservoir en faisant passer la solution par la rampe.
4. Enlever les buses et les filtres et rincer l'appareil avec deux réservoirs remplis d'eau.

AMMO HERBICIDE avec d'autres herbicides

Les directives données ci-dessous concernent le nettoyage complet du pulvérisateur utilisé pour une application de **L'HERBICIDE AMMO** en mélange en réservoir avec des poudres mouillables (WP), des concentrés émulsifiables (EC) ou d'autres types de préparations solubles dans l'eau.

(Si vous utilisez des mélanges en réservoir de **AMMO HERBICIDE** avec des préparations hydrosolubles, vous devrez ajouter du détergent à l'eau de rinçage).

1. Arroser à fond les surfaces intérieures et extérieures de l'appareil en remplissant d'eau la moitié du réservoir. Vidanger le réservoir en faisant fonctionner le pulvérisateur jusqu'à ce que le système soit purgé de l'eau de rinçage.
2. Remplir le réservoir d'eau, et ajouter en même temps 1 kg de détergent pour chaque 150 L d'eau. Actionner la pompe pendant 5 à 10 minutes afin de faire circuler la solution de détergent dans le système de pulvérisation; par la suite, laisser s'échapper une petite quantité de solution par la rampe du pulvérisateur et les buses. Laisser la solution agir pendant plusieurs heures, ou mieux encore, toute la nuit.
3. Vider le réservoir en laissant couler cette solution de détergent par la rampe.
4. Répéter l'étape 1 et suivre à nouveau les étapes 2 et 3.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants récupérables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants rechargeable

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

Remplissage des contenants en 1000 L:

1. Le contenant doit être rempli par le distributeur ou le détaillant uniquement avec AMMO HERBICIDE. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.
2. Refermer le contenant hermétiquement et le retourner à un centre de vrac autorisé.
3. Avant de remplir à nouveau le contenant, l'examiner soigneusement pour détecter toute trace éventuelle de dommages, comme des fissures, des bosses, des renflements, des brèches, des éraflures, ou des filets endommagés ou usés sur le dispositif de fermeture du contenant.
4. Après le remplissage, vérifier que rien ne coule avant de transporter le contenant.
5. Ne pas remplir ni transporter un contenant endommagé ou qui coule.
6. Si le contenant n'est plus destiné à être rempli, il doit être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant) pour être éliminé.

ENTREPOSAGE

1. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
2. Garder le contenant fermé pour prévenir les déversements et la contamination.
3. Garder les emballages secs en tout temps.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

AU SUJET DE AMMO HERBICIDE

L'HERBICIDE AMMO supprime les mauvaises herbes à feuilles larges dans les céréales, le maïs de grande culture, les champs à travail réduit du sol (en présemis et jachère à travail réduit du sol), les graminées des

parcours naturels et pâturages, les terres non cultivées (jachère d'été etchaume), lafétuque rouge, les graines de l'alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*), les semis de graminées cultivées pour la semence et le fourrage et les bleuets nains.

MISES EN GARDE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Application au sol:

Pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures, et des lunettes de protection ou un écran facial. Pendant l'application, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures.

Application aérienne:

Pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation, l'équipe sur le terrain et les mélangeurs/chargeurs doivent porter des combinaisons, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures, et des lunettes de protection ou un écran facial. Appicateurs aériens doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes.

NE PAS retourner dans un champ traité au cours des 12 heures suivant le traitement de l'orge, des bleuets nains, des graines de l'alpiste des canaries (*Phalaris canariensis*), du maïs (de grande culture), des jachères, de l'avoine, des pâturages, de la fétuque rouge, du seigle de printemps, des semis de graminées, des champs de chaume, de la jachère d'été et du blé (de printemps, blé dur).

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zone d'habitation humaine ou des zones d'activité humaine tels que les maisons, les chalets, les écoles, et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux:

Garder les paupières s'écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Lécas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion:

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouch-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le dicamba peut causer une irritation grave des yeux et une irritation de la peau et des muqueuses. Les symptômes d'une exposition à de très fortes doses peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix. Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

1. **AMMO HERBICIDE** ne devrait pas être appliqué sur ou près des arbres ou plantes à conserver.
2. Appliquer **AMMO HERBICIDE** lorsque la température de l'air se situe entre 10 et 25°C. Éviter l'application lorsqu'il y a un risque de chute brutale de la température au cours de la nuit suivante.
3. Ne pas traiter dans des endroits où la pénétration du produit chimique dans le sol ou le lessivage de surface risque d'amener **AMMO HERBICIDE** en contact avec les racines de plantes à conserver.
4. Des dommages à la culture peuvent survenir si **AMMO HERBICIDE** est appliqué à un stade de la culture autre que celui recommandé.

NOTE: Les cultures qui sont soumises à des stress causés par les conditions environnementales, telles qu'un excès d'eau, une sécheresse, des maladies, etc., peuvent souffrir d'un ralentissement additionnel et montrer des symptômes plus prononcés de dommages si **AMMO HERBICIDE** est appliqué. Cependant, le dommage à la culture qui peut survenir est généralement plus que compensé par la suppression des mauvaises herbes obtenue.

5. N'ajouter aucun additif tel que huile, agents mouillants, émulsifiants, détergents, allongeurs, adhésifs ou dispersants à **L'HERBICIDE AMMO** appliqué aux cultures.
6. Pour des informations sur l'alimentation et le pâturage des bovins de boucherie et des vaches laitières sur la végétation traitée et pour des recommandations sur les intervalles de traitement/récolte, se référer à la section "Restrictions de pâturage". Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.
7. S'assurer que l'équipement de pulvérisation utilisé pour appliquer **AMMO HERBICIDE** est correctement nettoyé avant de le réutiliser pour appliquer d'autres produits chimiques. Voir à cet effet la section sur la procédure suggérée pour le nettoyage de l'équipement de pulvérisation.

PRÉCAUTIONS CONTRE LA DÉRIVE

L'HERBICIDE AMMO pourrait causer des dommages aux arbres et plantes à conserver, en particulier le soya, les fleurs, les arbres fruitiers, les vignes, les plantes ornementales, les pois, les pommes de terre, les tomates, le tabac et autres plantes à feuilles larges, spécialement quand ils sont en développement et en croissance. Suivre ces précautions quand vous faites des pulvérisations à proximité de cultures sensibles:

1. Éviter de pulvériser lorsque les vents soufflent par rafales ou qu'ils dépassent 8 km/h et qu'ils soufflent en direction des cultures sensibles. Laisser une zone tampon sans pulvérisation adéquate entre les superficies traitées et les plantes sensibles.
2. Utiliser des pulvérisations avec des gouttelettes de calibre grossier, car elles ont moins tendance à dériver hors de la zone cible que les pulvérisations à fines gouttelettes. Choisir des buses à dérive réduite, qui sont conçues pour donner peu de fines gouttelettes. Garder la pression de pulvérisation sous 150 kPa et le volume de pulvérisation supérieur à 220 L/ha à moins d'une indication contraire du fabricant de ces buses à dérive réduite.
3. Ne pas pulvériser lorsqu'il est prévu que la température dépasse les 30°C.
4. Éviter d'appliquer par temps très humide ou brumeux.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons sans pulvérisation prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**.

MODE D'EMPLOI

Dégeler si le produit a gelé. Agiter avant l'usage.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Pulvérisation par voie aérienne

(Céréales [non contre-ensemencées de légumineuses] dans l'Ouest canadien seulement)

NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site d'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Ruissellement

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Lessivage

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Zones tampons sans pulvérisation

L'utilisation des méthodes et des pulvérisateurs suivants NE REQUIERT PAS de zones tampons sans pulvérisation : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), et des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Zones tampons sans pulvérisation pour les utilisations avec des gouttelettes de taille grossière (ASAE)

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (en mètres) nécessaires à la					
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres	
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m		
Pulvérisateur agricole*	Orge, avoine, seigle, blé, graines de l'alpiste des Canaries (<i>Phalaris canariensis</i>), graminées fourragères (semis)	0	0	0	0	1	
	Maïs, graminées fourragères (établies), fétuque rouge	1	1	0	0	4	
	Terres en chaume et en jachère	1	1	0	0	5	
	Pâturages, parcours, terres non agricoles (2,2 kg m.a./ha)	1	1	0	0	10	
	Bleuets nains	1	1	1	0	15	
Pulvérisation aérienne (Ouest canadien seulement)	Orge, avoine, seigle, blé	Voilure fixe	0	0	0	0	50
		Voilure tournante	0	0	0	0	45

* Dans le cas du pulvérisateur agricole, il est possible de réduire les zones tampons sans pulvérisation au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon sans pulvérisation figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 centimètres du couvert végétal permet de réduire la zone tampon sans pulvérisation figurant sur l'étiquette de 30 %.

CÉRÉALES (non contre-ensemencées de légumineuses)

Notes sur le Traitement

1. Pour de meilleurs résultats, pulvériser lorsque les mauvaises herbes sont au stade de 2 à 3 feuilles et que les rosettes n'excèdent pas 5 cm de diamètre.
2. Utiliser le taux le plus élevé lorsque vous traitez des mauvaises herbes à un stade de croissance plus avancé ou quand la végétation est plus dense.
3. Des dommages à la culture risquent de survenir si l'application est effectuée à un stade autre que celui recommandé.
4. Ne pas appliquer **AMMO HERBICIDE** ou des mélanges en réservoir de **AMMO HERBICIDE** si la culture est contre-ensemencée avec des légumineuses.

Instructions pour l'application

Application terrestre

Appliquer **AMMO HERBICIDE** ou les mélanges en réservoir de **AMMO HERBICIDE** dans au moins 110 litres d'eau à l'hectare.

Application aérienne (Ouest canadien seulement)

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lisez et comprenez l'ensemble de l'étiquette avant d'ouvrir ce produit. Si vous avez des questions, appelez l'AgraCity Crop & Nutrition Ltd au 1-844-269-3276 ou obtenez des conseils techniques du distributeur ou de votre représentant agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences

suivantes:

1. Le **AMMO HERBICIDE** ou les mélanges en réservoir de **AMMO HERBICIDE** et d'herbicides de type phénoxy peuvent être appliqués par voie aérienne en utilisant au moins 20 litres d'eau à l'hectare.
2. Appliquer **AMMO HERBICIDE** seul à un taux de 230 mL/ha ou mélangé en réservoir au taux de 230 mL/ha avec le taux recommandé d'herbicide phénoxy, tel que spécifié sur cette étiquette.
3. Ne pas utiliser une pression supérieure à 200 kPa.
4. Ne pas pulvériser lorsque le vent souffle en direction de cultures sensibles avoisinantes, de jardins ou de brise-vent.
5. Aucun additif ne doit être employé avec **AMMO HERBICIDE**.

Mauvaises herbes supprimées

Mauvaises herbes supprimées	Taux d' AMMO HERBICIDE	Mélange en réservoir
Chardon des champs (partie aérienne seulement) Gaillet grateron (utiliser le taux le plus élevé seulement) Laiteron des champs (partie aérienne seulement) Renouée liseron Renouée persicaire, Renouée scabre, Saponaire des vaches, Sarrasin de tartarie, Spargoute des champs	AMMO HERBICIDE seul au taux de 230 - 290 mL/ha	aucun
Toutes les espèces ci-haut mentionnées, plus: Amarante à racine rouge, Ansérine de Russie, Bourse-à-pasteur, Canola spontané*, Kochia à balais, Lampourde Ortie royale**, Petite bardane (jeunes plantules), Radis sauvage, Sagesse-des-chirurgiens, Soude roulante Tournesols spontanés***	AMMO HERBICIDE au taux de 230 mL/ha	2,4-D amine OU MCPA amine OU MCPA potassium
Toutes les espèces ci-haut mentionnées, plus: Ortie royale**, Spargoute des champs; Stellaire moyenne, Tabouret des champs, Tournesols spontanés***	AMMO HERBICIDE au taux de 230 mL/ha +	Lexone ^{MD}
Toutes les espèces ci-haut mentionnées, plus: Canola spontané*, Chardon des champs; (partie aérienne seulement), Laiteron des champs (partie aérienne seulement), Renouée liseron	AMMO HERBICIDE au taux de 230 mL/ha +	Ally ^{MD}

* De meilleurs résultats seront obtenus si l'application est faite avant la montée à la graine du canola, quand cette mauvaise herbe est au stade de 2 à 4 feuilles.

** Utiliser **AMMO HERBICIDE** + MCPA potassium pour la suppression de l'ortie royale. Appliquer au stade de 2 à 3 feuilles de la mauvaise herbe pour obtenir de meilleurs résultats. En appliquant l'herbicide à un stade plus avancé de la culture et des mauvaises herbes, l'ortie royale risque de ne pas être éliminée.

*** Selon les conditions de croissance, la suppression peut être légèrement retardée.

Instructions pour l'application

AMMO HERBICIDE peut être appliqué aux cultures suivantes:

- Blé de printemps
- Orge de printemps
- Blé d'hiver
- Avoine
- Seigle de printemps

Les sections suivantes donnent les instructions d'application pour ces cultures.

Blé de printemps

Mélange	Taux/ha	Stade de la d'herbicide culture
AMMO HERBICIDE seul	230 - 290 mL/ha	2 - 5 feuilles
+ 2,4-D amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	2 - 5 feuilles
ou MCPA amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	2 - 5 feuilles
ou MCPA potassium	1,1 L/ha (400 g/L de préparation)	2 - 5 feuilles
ou Lexone DF*	275 g/ha	2 - 3 feuilles
ou Ally DF***	5 g/ha (60% de préparation)	2 - 5 feuilles

* Les mélanges en réservoir avec Lexone ne valent que pour l'Ouest canadien. L'application peut être retardée jusqu'au stade de 4 feuilles de la culture. Cependant, la tolérance de la culture présente pourrait être réduite. Appliquer **AMMO HERBICIDE** au taux de 230 mL/ha avec Lexone.

*** Les mélanges en réservoir avec Ally DF ne valent que pour l'Ouest canadien. Appliquer **AMMO HERBICIDE** au taux de 230 mL/ha avec Ally DF. S'assurer que l'Ally DF est complètement en suspension dans le réservoir du pulvérisateur avant d'y ajouter **AMMO HERBICIDE**. Ne pas ajouter de surfactant.

Seigle de printemps

Mélange	Taux/ha	Stade de la d'herbicide culture
AMMO HERBICIDE seul	230 - 290 mL/ha	2 - 3 feuilles
+ 2,4-D amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	2 - 3 feuilles

Orge de printemps

Mélange	Taux/ha	Stade de la d'herbicide culture
AMMO HERBICIDE seul	230 - 290 mL/ha	2 - 5 feuilles
+ 2,4-D amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	2 - 5 feuilles
ou MCPA amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	2 - 5 feuilles
ou MCPA potassium	1,1 L/ha (400 g/L de préparation)	2 - 5 feuilles
ou Lexone DF*	275 g/ha	2 - 3 feuilles
ou Ally DF***	5 g/ha (60% de préparation)	2 - 5 feuilles

* Les mélanges en réservoir avec Lexone ne valent que pour l'Ouest canadien. **NOTE:** Ne pas utiliser sur l'orge Klondike.

*** Les mélanges en réservoir avec Ally DF ne valent que pour l'Ouest canadien. Appliquer **AMMO HERBICIDE** au taux de 230 mL/ha avec Ally DF. S'assurer que l'Ally DF est complètement en suspension dans le réservoir du pulvérisateur avant d'y ajouter **AMMO HERBICIDE**. Ne pas ajouter de surfactant.

Blé d'hiver

Mélange	Taux/ha	Stade de la d'herbicide culture
AMMO HERBICIDE seul	230 - 290 mL/ha	15-25 cm de hauteur ou avant la sortie de la feuille étandard
+ 2,4-D amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	15-25 cm de hauteur ou avant la sortie de la feuille étandard
ou MCPA amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	
ou MCPA potassium	1,1 L/ha (400 g/L de préparation)	

Avoine

Mélange	Taux/ha	Stade de la d'herbicide culture
AMMO HERBICIDE seul	230 - 290 mL/ha	2 - 5 feuilles
+ MCPA amine	850 mL/ha (500 g/L de préparation)	2 - 5 feuilles
ou MCPA potassium	1,1 L/ha (400 g/L de préparation)	2 - 5 feuilles

Restrictions pour la paissance

NE PAS permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.

NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application.

Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

MAÏS DE GRANDE CULTURE

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. Appliquer **AMMO HERBICIDE** ou le s mélanges en réservoir de **AMMO HERBICIDE** dans 220 à 350 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 150 à 275 kPa. Utiliser une pulvérisation grossière
2. Garder continuellement le mélange en suspension. Si le mélange de pulvérisation s'est déposé, agiter vigoureusement avant de le pulvériser.
3. Ne pas appliquer au maïs sucré.
4. N'utiliser aucun additif tel que huile, agents mouillants, émulsifiants, détergents, allongeurs, adhésifs ou dispersants quand **L'HERBICIDE AMMO** est employé sur le maïs.
5. Par «hauteur du maïs», on entend la hauteur de la culture au champ, sans feuille étendue.
6. Quand on utilise des tubes de descente (buses à jet dirigé), diriger la pulvérisation sous les feuilles inférieures du maïs et sur les mauvaises herbes et le sol. Ne pas appliquer au maïs ayant plus de 50 cm de hauteur.
7. Ne pas appliquer dans les 2 semaines précédant la sortie de la panicule quand on utilise **AMMO HERBICIDE** seul, jusqu'à une hauteur de 50 cm.
8. Pour une meilleure suppression des annuelles, les traiter quand elles sont en croissance active et au stade de plantule. On peut obtenir de piètres résultats si les mauvaises herbes sont à un stade avancé au moment de l'application.
9. Lors de l'application de **AMMO HERBICIDE** près de cultures sensibles, appliquer en traitement de prélevée ou de postlevée hâtive pour éviter toute dérive potentielle en direction de ces cultures sensibles.

AMMO HERBICIDE / AZOTE LIQUIDE

Des applications en prélevée de **AMMO HERBICIDE** sont généralement compatibles avec la plupart des engrais azotés liquides. Cependant, avant de les mélanger dans un réservoir de pulvérisateur, il est préférable de faire un test de compatibilité où vous mélangerez, dans un petit contenant, toutes les composantes du produit fini dans leurs proportions relatives. Si, après cinq minutes, il n'y a ni grumeau, ni résidu, ni gelée, ni film, couche huileuse ou tout autre type de précipité, c'est que les composantes du mélange de pulvérisation sont compatibles.

Mauvaises herbes supprimées

Mauvaises herbes supprimées	Taux d' AMMO HERBICIDE	Mélange en réservoir
Abutilon, amarante à racine rouge*, ansérine de Russie, chardon des champs**, chénopode blanc*, fausse herbe à poux, gaillet grateron, grande herbe à poux, laiteron des champs**, liseron des champs**, moutarde de l'Inde, moutarde des champs, petite herbe à poux*, renouée liseron, renouée persicaire, renouée scabre, saponaire des vaches, sarrasin de tartarie, spargoute des champs, sysimbre élevé, vélar d'Orient, vélar fausse, giroflée	AMMO HERBICIDE seul, au taux de 600 mL – 1,25 L/ha	aucun

* Incluant les espèces résistantes aux triazines.

** Appliquer **AMMO HERBICIDE** annuellement pendant trois ans, au stade de floraison du liseron et au stade bouton du laiteron et du chardon des champs.

Traitement de prélevée

EST DU CANADA SEULEMENT

- AMMO HERBICIDE** peut être mélangé en réservoir avec Dual^{MD} Magnum^{MD}, Dual II Magnum, Frontier^{MD} Max et l'herbicide Aatrex^{MD} Liquide 480 pour supprimer des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées supplémentaires.
- AMMO HERBICIDE** peut être utilisé seul au taux de 1,25 L/ha ou mélangé en réservoir avec un des herbicides suivants:

Herbicide	Taux/ha
Dual Magnum	2,0 – 2,75 L
Dual II Magnum	2,0 – 2,75 L
Frontier Max	756 – 963 mL
Herbicide Aatrex Liquide 480*	2,1 – 3,1 L/ha

* D'autres préparations d'atrazine nécessiteront un calcul d'ajustement du taux selon le pourcentage d'ingrédient actif.

Notes pour le traitement de prélevée

- Appliquer **AMMO HERBICIDE** mélangé en réservoir en traitement terrestre généralisé, après le semis, mais avant la levée des mauvaises herbes et du maïs.
- Appliquer sur des sols de texture moyenne à fine contenant plus de 2,5 % de matière organique.
- Ne pas utiliser sur des sols sableux ou sur des loams sablonneux.
- Éviter tout contact direct entre l'herbicide et la semence de maïs. Si le traitement au **AMMO HERBICIDE** est prévu avant la levée du maïs, la semence de maïs devra être enfouie à 4 cm de profondeur ou plus. Si les graines se trouvent à moins de 4 cm de la surface du sol, retarder l'application de **AMMO HERBICIDE** jusqu'au stade de l'épi.
- Ne pas incorporer. Si les applications sont faites au moment du semis, appliquer **AMMO HERBICIDE** suffisamment loin derrière le semoir afin d'éviter toute incorporation de l'herbicide par les roues du semoir ou par toute autre pièce d'équipement. Si la croûte du sol nécessite l'utilisation d'une houe rotative à pointes après un traitement de prélevée, retarder le binage à plus de 1,3 cm de profondeur.
- Toujours consulter l'étiquette du produit à mélanger en réservoir pour toute restriction ou limitation additionnelle (spécialement pour le type de sol).

Traitement de postlevée

AMMO HERBICIDE ou les mélanges en réservoir avec **AMMO HERBICIDE** peuvent être appliqués en traitement «de surcouche» au maïs déjà traité avec un autre herbicide à feuilles larges ou à graminées. Le taux de 1,25 L/ha de **AMMO HERBICIDE** comme traitement «en surcouche» est particulièrement efficace pour la suppression de l'abutilon et pour donner une suppression résiduel prolongé des autres mauvaises herbes annuelles à germination tardive et à enracinement profond.

Note: À moins que spécifié autrement, n'utiliser aucun additif, tels les huiles, agents mouillants ou adhésifs.

AMMO HERBICIDE seul - Maïs de l'épi à 5 feuilles Est et ouest du Canada

Herbicide	Taux/ha	Stade du maïs	Stade de la mauvaise herbe
AMMO HERBICIDE seul	1,25 L/ha	Levée à 5 feuilles	Prélevée à 2 feuilles ¹

¹ Pour une meilleure performance, appliquer quand les mauvaises herbes à feuilles larges sont levées et jusqu'au stade de 2 feuilles de leur développement.

Mélanges en réservoir pour AMMO HERBICIDE surcouche Maïs de l'épi à 3 feuilles Est du Canada seulement

Herbicide	Taux/ha	Stade du maïs	Stade de la mauvaise herbe
AMMO HERBICIDE + Aatrex Liquide 480	600 mL + 2,1 – 3,1 L/ha	Levée à 3 feuilles	Prélevée à 2 feuilles ^{1,2}

¹ Pour une meilleure performance, appliquer quand les mauvaises herbes à feuilles larges sont levées et jusqu'au stade de 2 feuilles de leur développement.

² Ne pas appliquer après le stade de 2 feuilles des mauvaises herbes graminées.

Maïs de l'épi à 5 feuilles Est du Canada seulement

Herbicide	Taux/ha	Stade du maïs	Stade de la mauvaise herbe
AMMO HERBICIDE + Frontier Max	1,25 L + 756 – 963 mL	Levée à 3 feuilles	Prélevée à 2 feuilles**
AMMO HERBICIDE + Aatrex Liquide 480*	1,25 L + 2,1 – 3,1 L	Levée à 5 feuilles	Prélevée à 2 feuilles

* D'autres préparations d'atrazine nécessiteront un calcul d'ajustement du taux selon le pourcentage d'ingrédient actif.

** Pour une suppression optimale des annuelles, appliquer avant le stade de 2 feuilles des mauvaises herbes graminées.

Maïs de l'épi à 50 cm de hauteur Est et ouest du Canada

Herbicide	Taux/ha	Stade du maïs	Stade de la mauvaise herbe
AMMO HERBICIDE seul	600 mL	Levée à 50 cm de hauteur (buses à jet dirigé sur le maïs de 20 à 50 cm)	Prélevée à 2 feuilles
AMMO HERBICIDE + 2,4-D amine	290 mL + 850 mL	Levée à 50 cm de hauteur (buses à jet dirigé sur le maïs de 20 à 50 cm)	Prélevée à 2 feuilles

Applications successives de AMMO HERBICIDE - Est et ouest du Canada

AMMO HERBICIDE peut être appliqué successivement à une autre application de **AMMO HERBICIDE** pour supprimer des mauvaises herbes à levée tardive, comme le liseron des champs, le chardon des champs et l'abutilon. Suivre les directives pour l'application données au point **AMMO HERBICIDE** employé seul (maïs jusqu'à 50 cm de hauteur) des traitements de postlevée.

Restrictions pour la paissance

NE PAS permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.

NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application. Retirer les animaux

de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES EN TRAVAIL RÉDUIT DU SOL (AVANT LE SEMIS)

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. Des applications de **AMMO HERBICIDE + DISRUPTOR^{MD} 360 GLYPHOSATE HERBICIDE** peuvent être faites sur les graminées annuelles et les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles déjà levées, dans les systèmes à travail réduit du sol, avant un semis de blé, d'orge, de seigle, d'avoine ou de maïs de grande culture seulement.
2. Ne pas appliquer avant un semis de maïs sucré.
3. Le semis devrait suivre peu après l'application, puisque ce mélange en réservoir ne procure aucune suppression résiduelle des mauvaises herbes.
4. Si on tarde à semer après l'application du mélange, cela permettra aux mauvaises herbes de lever entre l'application du produit et la levée de la culture.
5. Pour le maïs de grande culture, appliquer à des sols de texture moyenne à fine contenant plus de 2,5 % de matière organique. Ne pas utiliser sur les sols sablonneux ou sur les loams sablonneux.
6. Certaines cultures à feuilles larges comme le maïs sucré, les lentilles, les pois, le canola et le lin pourraient être endommagés par une application de présemis de ce mélange en réservoir; ces cultures ne devraient donc pas être semées après l'utilisation de ce mélange en réservoir.
7. Sous certaines conditions de stress, comme une sécheresse, du temps froid ou lorsque que de l'eau extrêmement dure (> 700 ppm de Ca + Mg) est utilisée, l'utilisation de 50 L/ha d'eau avec ce mélange en réservoir aidera à donner de meilleurs résultats.

Instructions pour l'application

Mauvaises herbes supprimées	Taux de AMMO HERBICIDE	Mélange en réservoir
Graminées annuelles (Appliquer à tout moment entre la levée et l'épiaison), avoine, folle brome des toits, céréales spontanées, ivraie de Perse sétaire verte	AMMO HERBICIDE au taux de 315 mL/ha +	Glyphosate*** (360 g/L équivalente/ DISRUPTOR 360 GLYPHOSATE HERBICIDE) *** au taux de 935 mL/ha + 0,5 L d'un surfactant non ionique dans 100 L d'eau
Feuilles larges annuelles (Appliquer jusqu'à 15 cm de hauteur), amarante à racine rouge, canola spontané****, chénopode blanc, kochia à balais, moutarde des champs, renouée liseron*, renouée persicaire, renouée scabre, sagesse-des-chirurgiens**, saponaire des vaches, soude roulante, tabouret des champs**, gaillet gratteron (1-4 verticilles) (répression seulement)		
Vivaces (Appliquer avant l'épiaison ou la brunissure des feuilles du bas du plant) orge queue d'écureuil (répression seulement)		

* Appliquer au stade de 1 à 4 feuilles.

** Pour une suppression optimale des mauvaises herbes annuelles à feuilles larges d'hiver comme la sagesse-des-chirurgiens et le tabouret des champs, du 2,4-D de vrait être appliqué aux mauvaises herbes levées, en croissance active, durant l'automne précédant l'application printanière du mélange en réservoir de présemis de **AMMO HERBICIDE + glyphosate**. Consulter l'étiquette du 2,4-D pour les taux appropriés.

*** DISRUPTOR 360 GLYPHOSATE HERBICIDE est homologués pour les même usages. D'autres formulations de glyphosate peuvent nécessiter un ajustment du calcul du taux en fonction de la

concentration d'ingrédients actifs.

**** Non compris le canola tolérant au glyphosate

SUPPRESSION DANS LES JACHÈRES À TRAVAIL RÉDUIT DU SOL

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. Appliquer les mélanges en réservoir de **AMMO HERBICIDE** au printemps aux sols en jachère sur des mauvaises herbes au stade plantule, levées et en croissance active, ayant de 2 à 4 feuilles.
2. Une suppression in complète pourrait survenir si les mauvaises herbes sont à un stade plus avancé lors de l'application.

Instructions pour l'application

Mauvaises herbes supprimées	Taux de AMMO HERBICIDE	Mélange en réservoir
amarante à racine rouge, bourse-à-pasteur, chardon des champs (partie aérienne), chénopode blanc kochia à balais, laiteron des champs (partie aérienne), moutarde des champs, renouée liseron, renouée persicaire, renouée scabre, sagesse-des-chirurgiens, saponaire des vaches, sarrasin de tartarie, soude roulante, tabouret des champs	230 - 290 mL/ha +	1,1 L/ha de 2,4-D amine 500 OU 920 mL/ha de 2,4-D L.V. ester 600 dans 50 - 100 L d'eau
amarante à racine rouge**, céréales spontanées, chénopode blanc, canola spontané****, folle avoine kochia à balais, moutarde des champs, orge queue d'écureuil** renouée liseron** renouée persicaire sagesse-des-chirurgiens* saponaire des vaches sétaire verte soude roulante tabouret des champs	290 mL/ha +	750 mL - 1,0 L/ha de Glyphosate*** (360 g/L équivalent/ DISRUPTOR 360 GLYPHOSATE HERBICIDE)*** plus 350 mL de surfactant non ionique homologué pour cet usage dans 50 – 100 L d'eau
Renouée liseron	600 mL/ha +	750 mL - 1,0 L/ha de Glyphosate*** (360 g/L équivalent/ DISRUPTOR 360 GLYPHOSATE HERBICIDE)*** plus 350 mL de surfactant non ionique homologué dans 50 - 100 L d'eau

* Pour la suppression de la sagesse-des-chirurgiens, utiliser 1 L/ha de l'herbicide glyphosate.

** Répression seulement.

*** DISRUPTOR 360 GLYPHOSATE HERBICIDE est homologués pour les même usages. D'autres formulations de glyphosate peuvent nécessiter un ajustement du calcul du taux en fonction de la concentration d'ingrédients actifs.

**** Non compris le canola tolérant au glyphosate

Notes sur l'application d' AMMO HERBICIDE/ Glyphosate

1. Ces mélanges en réservoir devraient être appliqués aux annuelles levées à croissance rapide ayant une hauteur de 8 à 5 cm.
2. Utiliser le taux le plus élevé de glyphosate lorsque les mauvaises herbes ont atteint un stade de

croissance plus avancé.

3. Pour supprimer les mauvaises herbes vivaces, consulter la section appropriée de cette étiquette pour connaître les bons stades de croissance et les stades d'application recommandés.
4. La suppression sera réduite si vous utilisez une eau boueuse telle que l'eau des mares- réservoirs, des étangs ou des canaux non-revêtus.

SUPPRESSION DES VIVACES DANS LA JACHÈRE D'ÉTÉ ET LE CHAUME

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. Appliquer **AMMO HERBICIDE** dans 110 - 220 L/ha d'eau.
2. Pour une suppression optimale du chardon des champs, il faut entreprendre une approche à long terme qui comprend des traitements de la culture, post-récolte et de jachère, en conjointement avec des opérations de travail du sol.
3. Si l'application est faite après le 1^{er} septembre, ou si le taux d'humidité du sol est extrêmement faible après l'application, des dommages à la culture pourraient survenir le printemps suivant.

Mauvaises herbes supprimées

Mauvaises herbes supprimées	Taux	Cultures possibles l'année suivante
Chardon des champs Laiteron des champs, Liseron des champs, Pâquerette vivace, Patience crépue (partie aérienne), Séneçon jacobée, Verge d'or	AMMO HERBICIDE seul à 2,5 L/ha	céréales soja, maïs de grande culture, haricots blancs, maïs sucré
Chardon des champs Laiteron des champs	AMMO HERBICIDE à 1,25 L/ha + glyphosate (360 g/L équivalente)* à 1,7 L/ha + 350 mL d'un surfactant non ionique	Toutes les cultures ci-haut plus: canola

* N'utiliser que des produits à base de glyphosate homologués pour la jachère et le chaume. Ajuster le taux d'application du produit en fonction de la concentration de l'ingrédient actif.

Instructions pour l'application

Notes pour le traitement dans les jachères d'été

1. Travailler le sol au printemps et appliquer **AMMO HERBICIDE** lorsque.

Mauvaise herbe	Stade de la mauvaise herbe
Chardons	la majorité des chardons sont levés et avant le début du stade du bouton (15 - 25 cm de hauteur)
Liseron des champs	au stade de floraison
Les autres mauvaises herbes	au début du stade du bouton

2. Travailler le sol trois semaines après le traitement.

Notes pour le traitement dans les chaumes

Traiter les repousses après la récolte et au moins 2 semaines avant un gel meurtrier.

NE PAS permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.

NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application.

Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

SUPPRESSION DES VIVACES EN ROSETTES DANS LES JACHÈRES D'ÉTÉ

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. Pour une suppression optimale du chardon des champs, il faut entreprendre une approche à long terme qui comprend des traitements de la culture, post-récolte et de jachère, conjointement avec des opérations de travail du sol.
2. Travailler la terre au début du printemps et continuer au besoin, tout au long de l'été.
Note: Travailler la terre pour la dernière fois avant la fin de juillet (entre le 15 jui llet et le 1^{er} août). Le travail du sol final devrait couper le chardon de 5 à 7,5 cm sous la surface du sol.
3. Appliquer **L'HERBICIDE AMMO** avec 110 à 220 L/ ha d'eau lorsque la majorité des chardons levés sont au stade de rosette trapue de 15 à 25 cm diamètre.
4. Appliquer au moins 2 semaines avant un gel meurtrier.
5. Travailler le sol trois semaines après l'application.

Mauvaises herbes supprimées

Mauvaises herbes supprimées	Taux d' AMMO HERBICIDE	Cultures possibles l'année suivante
Chardon des champs	1,25 L/ha	Céréales, maïs de grande culture haricots blancs, canola soja

PARCOURS NATURELS, PÂTURAGES ET ZONES NON CULTIVÉES

L'HERBICIDE AMMO peut être utilisé pour supprimer les espèces de broussailles à feuilles caduques et les mauvaises herbes à feuilles larges qui se retrouvent et poussent de façon nuisible près des rangées de clôtures et dans d'autres endroits autour de la ferme.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges

1. Appliquer **AMMO HERBICIDE** ou les mélanges en réservoir de **AMMO HERBICIDE** dans 110 - 220 L/ha d'eau, lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Une couverture complète du feuillage est nécessaire pour supprimer les mauvaises herbes.
2. Ne pas appliquer de **AMMO HERBICIDE** ou de mélange en réservoir de **AMMO HERBICIDE** si le pâtur age est contre-ensemencé avec des légumineuses.

Mauvaises herbes supprimées	Taux d' AMMO HERBICIDE	Mélange en réservoir
Chardon des champs, Laiteron des champs, Liseron des champs, Pâquerette vivace, patience crépue (partie aérienne), Sénéçon jacobée, verge d'or	AMMO HERBICIDE seul au taux de 2,1 L/ha	aucun
Centaurée diffuse, Cerise de terre, Euphorbe à feuilles de serpolet Herbe de pauvreté, petite oseille salsifis majeur, Armoise douce	AMMO HERBICIDE seul au taux de 4,6 L/ha	aucun
Herbe à puce	AMMO HERBICIDE au taux de 1,65 L/ha +	2,2 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation) dans 560 L/ha d'eau
Carotte sauvage plus d'autres mauvaises herbes listées sur l'étiquette du 2,4-D amine	AMMO HERBICIDE au taux de 2,1 L/ha +	2,2 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation)
Toutes les espèces ci-haut mentionnées, plus: d'autres mauvaises herbes listées sur l'étiquette du 2,4-D amine	AMMO HERBICIDE au taux de 2,1 L/ha +	1,83 L/ha de 2,4-D L.V. ester (600 g/L de préparation)

Pour la suppression des broussailles

1. **L'HERBICIDE AMMO** est efficace pour la suppression des espèces a rbustives à feuilles caduques

qui poussent le long des clôtures et ailleurs sur la ferme, là où elles sont nuisibles.

2. Appliquer les mélanges en réservoir de **AMMO HERBICIDE** au printemps ou au début de l'été, sur les feuillus (après le déploiement complet des feuilles), soit par un traitement des tiges et des feuilles ou par une application terrestre généralisée.
3. Les arbustes et arbres d'une hauteur de plus de 2 mètres devront être coupés. Par la suite, vous traiterez les repousses pendant leur croissance.
4. Ne pas appliquer les mélanges en réservoir de **AMMO HERBICIDE** si les pâturages ou les parcours naturels sont contre-ensemencés avec des légumineuses.
5. Pour le traitement de la tige et du feuillage, appliquer sur tout le feuillage et les tiges jusqu'au point de ruissellement. La quantité de solution de pulvérisation utilisée par hectare variera selon la hauteur et la densité des espèces ligneuses présentes.
6. Pour le traitement terrestre généralisé, appliquer les mélanges en réservoir de **AMMO HERBICIDE** dans suffisamment d'eau pour mouiller tout le feuillage. Normalement, de 220 à 230 litres d'eau sont recommandés pour les peuplements de broussailles.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Mauvaises herbes supprimées	Taux d' AMMO HERBICIDE	Mélange en réservoir
Aulne, peuplier, faux-tremble, cerisier, symphorine de l'Ouest, Saule de Wolf, rosier sauvage	AMMO HERBICIDE au taux 2,1 L dans 1000 L d'eau +	4,0 L de 2,4-D amine (500 g/L de préparation) OU 3,3 L de 2,4-D L.V. ester (600 g/L de préparation)
Peuplier faux-tremble	AMMO HERBICIDE au taux de 3,25 L/ha +	4,4 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation) OU 3,75 L/ha de 2,4-D L.V. ester (600 g/L de préparation)
Rosier aciculaire	AMMO HERBICIDE au taux de 3,65 L/ha +	4,4 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation) OU 3,75 L/ha de 2,4-D L.V. ester (600 g/L de préparation)
Symphorine de l'Ouest	AMMO HERBICIDE au taux de 3,65 L/ha +	3,75 L/ha de 2,4-D L.V. ester (600 g/L de préparation)

Restrictions pour la paissance

NE PAS permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application.

NE PAS récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application.

Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

PRODUCTION DE SEMENCE

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Champs nouveaux et établis de fétuque rouge

1. Appliquer **AMMO HERBICIDE** ou des mélanges en réservoir de **AMMO HERBICIDE** dans au moins 110 L/ha d'eau.
2. On pourra traiter les nouveaux ensemencements lorsque la culture aura atteint 5 cm de hauteur.
3. On pourra traiter les champs établis jusqu'au stade de la sortie de la feuille étendard.
4. Pour la suppression du pissenlit, appliquer **AMMO HERBICIDE** plus 2,4-D amine en automne, lorsque les mauvaises herbes sont au stade de rosette ou au début du stade du bouton.

Mauvaises herbes supprimées	Taux d' AMMO HERBICIDE	Mélange en réservoir
chardon des champs (partie aérienne), laiteron des champs (partie aérienne), renouée liseron, renouée persicaire, renouée scabre, saponaire des vaches, sarrasin de tartarie, spargoute des champs trèfle	AMMO HERBICIDE seul au taux de 600 mL/ha	aucun
Toutes les espèces ci-haut mentionnées, <u>plus:</u> d'autres mauvaises herbes listées sur l'étiquette du 2,4-D amine	AMMO HERBICIDE au taux de 600 mL/ha +	1,5 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation)

Pour les graines de l'alpiste des Canaries (*Phalaris canariensis*)

1. Les graines de l'alpiste des Canaries (*Phalaris canariensis*) ne devrait être utilisé que pour nourrir les oiseaux.
2. Pour la liste des mauvaises herbes supprimées, se référer à la liste des espèces supprimées par le **AMMO HERBICIDE** + MCPA dans la section «Céréales».

Herbicide	Taux	Stade de les graines de l'alpiste des Canaries (<i>Phalaris canariensis</i>)
AMMO HERBICIDE seul	290 mL/ha	Stade de 3 – 5 feuilles
AMMO HERBICIDE + MCPA amine	290 mL/ha + 850 mL/ha (500 g/L de préparation)	Stade de 3 - 5 feuilles

Pour les semis de graminées (semées seules ou contre-ensemencées avec des céréales)

Pour la production de semence et de fourrage des semis de graminées à semer suivantes:

agropyre à chaumes rudes	brome inerme
agropyre à crête	fétuque des prés
agropyre pubescent	fétuque élevée
agropyre des rives	fétuque rouge traçante
agropyre élevé	fléole des prés (mil)
agropyre intermédiaire	vulpin des prés
dactyle pelotonné	

1. Appliquer **AMMO HERBICIDE** ou les mélanges en réservoir d' **AMMO HERBICIDE** dans au moins 110 litres d'eau l'hectare.
2. L'application à de jeunes plantules de graminées peut être faite lorsque les graminées sont au stade 2 à 4 feuilles. Si le semis de graminées est contre-ensemencé d'un semis de céréales, se référer à la section de l'étiquette qui traite des restrictions additionnelles se rapportant au type et au taux d'application conseillé pour les céréales.
3. Si les cultures sont destinées à être utilisées pour l'alimentation animale ou en tant que pâturage suivant un traitement au **AMMO HERBICIDE** ou **AMMO HERBICIDE** plus 2,4-D amine ou MCPA, se

référer à la section qui traite des «Restrictions de paissance».

Mauvaises herbes supprimées	Taux d' AMMO HERBICIDE	Mélange en réservoir
Chardon des champs (partie aérienne), gaillet grateron (taux le plus élevé seulement), laiteron des champs (partie aérienne), renouée liseron, renouée persicaire renouée scabre saponaire des vaches sarrasin de Tartarie spargoute des champs	AMMO HERBICIDE seul au taux de 230 - 290 mL/ha	aucun
Toutes les espèces ci-haut mentionnées, plus: amarante à racine rouge, ansérine de Russie, bourse-à-pasteur, canola spontané*, kochia à balais, lampourde glouteron ortie royale**, petite bardane (jeunes plantules), radis sauvage, sagesse-des-chirurgiens soude roulante tournesols spontanés***	AMMO HERBICIDE au taux de 230 – 290 mL/ha	850 mL/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation) OU 850 mL/ha de MCPA amine (500 g/L de préparation) OU 1,1 L/ha de MCPA potassium (400 g/L de préparation)

* De meilleurs résultats seront obtenus si l'application est faite avant la montée à la graine du canola, quand cette mauvaise herbe est au stade de 2 à 4 feuilles.

** Utiliser **AMMO HERBICIDE** + MCPA potassium pour la suppression de l'ortie royale. Appliquer au stade de 2 à 3 feuilles de la mauvaise herbe pour obtenir de meilleurs résultats. En appliquant l'herbicide à un stade plus avancé de la culture et des mauvaises herbes, l'ortie royale risque de ne pas être éliminée.

*** Selon les conditions de croissance, la suppression peut être légèrement retardé.

Pour les pâturages établis de graminées

1. Appliquer **AMMO HERBICIDE** au taux de 600 mL/ha avec 1,5 L/ha de 2,4-D amine (500 g/L de préparation) pour réprimer la luzerne spontanée.
2. Appliquer **AMMO HERBICIDE** + 2,4 -D amine dans 110 -220 L d'eau à l'hectare au printemps à la luzerne en croissance active ayant plus de 5 cm de hauteur.

BLEUETS NAINS

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Notes sur le traitement

1. **L'HERBICIDE AMMO** peut être utilisé seul ou mélangé en réservoir avec 2,4-D L.V. ester.
2. Appliquer **L'HERBICIDE AMMO** seul ou **AMMO HERBICIDE** en mélange en réservoir dans 550 L/ha d'eau.
3. Appliquer à l'automne lorsque la comptonie voyageuse est encore modérément verte, après la chute de 90 % des feuilles des bleuets. Ce traitement devrait être effectué avant que la zone ne soit brûlée. Le brûlage ou la coupe d'automne devront être effectués 4 à 5 semaines après l'arrosage. Si vous prévoyez brûler ou couper les feuillages au printemps, faites-le assez tôt afin de réduire les dommages causés aux bleuets.

Mauvaises herbes supprimées

Mauvaises herbes supprimées	Taux d' AMMO HERBICIDE	Mélange en réservoir
Comptonie voyageuse kalmia à feuilles étroites	4,6 - 7,1 L/ha	aucun
Suppression additionnelle d'espèces à feuilles larges	2,3 L/ha +	5,7 L de 2,4-D L.V. ester (600 g/L de préparation)

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que **AMMO HERBICIDE** est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **AMMO HERBICIDE** et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner **AMMO HERBICIDE** ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à AgraCity Crop & Nutrition Ltd. au 1-844-269-3276.

AMMO^{MD} et DISRUPTOR^{MD} sont des marques de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses filiales.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs détenteurs respectifs.